

**MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

**MUNICIPALITÉ D'ALBANEL**

**2016-11-28**

**PROCÈS-VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160, rue Principale à Albanel, le lundi 28 novembre 2016 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Liane Proulx, conseillère  
Édith Pouliot, conseillère  
Isabelle Thibeault, conseillère  
Nicole Pelchat, conseillère  
MM. Stéphane Bonneau, conseiller  
Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié conformément aux dispositions de l'article 156 du *Code municipal* à tous les membres du conseil le 25 novembre 2016, soit plus de deux jours avant sa tenue.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Camp de jour d'Albanel – Prolongation de la durée pour l'été 2017
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**16-256**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

16-257

**3. CAMP DE JOUR D'ALBANEL – PROLONGATION DE LA DURÉE POUR L'ÉTÉ 2017**

ATTENDU QUE composer avec les responsabilités liées à la vie familiale et professionnelle comporte certaines exigences pour les parents travailleurs de jeunes enfants d'âge scolaire;

ATTENDU QUE les services de garde en milieu scolaire leur permettent d'avoir accès à des services de qualité et de confier leur enfant à du personnel compétent pendant l'année scolaire;

ATTENDU QU'il s'avère toutefois important, pendant la semaine de relâche scolaire et la période estivale, d'offrir de nouveaux services ou d'adapter ceux déjà existants pour continuer à répondre à leurs besoins en matière de garde;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels pour aplanir certaines contraintes relatives à la conciliation travail-famille et que le soutien doit venir d'un effort collectif et concerté de l'ensemble des acteurs concernés par la question;

ATTENDU QUE l'objectif du programme vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE  
APPUYÉ PAR DAVE PLOURDE, CONSEILLER  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise la demande du projet « Prolongation de la durée du camp de jour d'Albanel – Été 2017 » dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017.

Que madame Jessica Lefebvre, coordonnatrice des loisirs, soit désignée à titre de déléguée pour le suivi de la demande ainsi qu'en tant que signataire de la convention d'aide financière.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Compte tenu de l'absence de contribuable à la séance extraordinaire, aucune question ne fut posée.

**16-258**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE

QUE la séance soit levée à 19 h 35.

Fait et passé à Albanel en ce vingt-huitième jour de novembre 2016.

---

FRANCINE CHIASSON, mairesse

---

RÉJEAN HUDON, directeur général